



Maison de la Gibauderie

**ASSOCIATION DE GESTION ET D'ANIMATION
DE LA MAISON DE LA GIBAUDERIE
PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 21 MARS 2016**

Après un apéritif dinatoire très convivial l'assemblée générale ordinaire présidée par Mme Sophie Jousseau-Jossaud a été animée par Mr Philippe Guillard.
Fut remerciée l'Association Toit du monde pour l'excellent buffet qu'elle a fourni.

Ordre du jour :

- 1. Rapport moral**
- 2. Rapport d'activité**
- 3. Rapport financier**
- 4. Rapport d'orientation**
- 5. Bilan prévisionnel**
- 6. Présentation des Candidats pour le Conseil d'Administration**

Il a été établi d'après les feuilles de présence émargées par les membres actifs que :
96 membres actifs étaient présents
73 membres étaient représentés par un pouvoir
Le total des membres actifs présents et représentés était donc de 169 voix.

Les Associations associées présentes:

Gibaularge, Arèvenement, Chœur des Champs

Etaient présents :

Pour la Mairie : M. Jules Aimé, Mme Nicole Bordes, Mme Clothilde Mulon, Mme Raimbaud Raitière, Mr Vincent Leroux

Pour la Ligue de l'Enseignement (FOL Vienne) : Gérard Barc

M. Gwénaél Caillaud, directeur de la Maison de la Gibauderie

Pour le Conseil Départemental Mr Touchard, Mme Wuirtz-Lepareux, Mr Philippe Grégoire

Préambule :

Mr Philippe Guillard rappelle à notre souvenir Bernard Bourdet décédé en Octobre 2015, membre fondateur de l'Association et porteur des valeurs fortes qui sous-tendent chacune des actions menées.

1. Rapport moral

Mme Sophie Jousseau-Jossaud, présidente, présente dans le rapport moral et l'activité intense réalisée en 2015

Cette activité a été conçue dans le cadre de nos objectifs généraux, et de nos valeurs inscrits dans notre projet d'Animation Globale 2014-2017.

La Maison a d'abord répondu aux BESOINS DES FAMILLES du quartier en mettant en œuvre, comme les années passées, le principe de recensement des besoins et des envies.

Au-delà de cet objectif immédiat, se trouve le 2^{ème} objectif du développement de la qualité du LIEN SOCIAL dans le quartier.

La Maison est un lieu éminemment collectif et diversifié

Le principe d'EDUCATION POPULAIRE irrigue toute l'action de la Maison.

Notre succès peut se résumer à 2 chiffres : 7 ETP d'heures bénévoles et 9 ETP d'heures de travail salarié en 2015. Les deux types d'activité étant complémentaires,

La Maison de la Gibauderie a ainsi une capacité d'action reconnue par nos partenaires, la Ville et la CAF reconnaissent.

2. Rapport d'activité

Le rapport d'activité dont chaque participant présent a eu connaissance au travers du document remis est présenté en trois points essentiels, chacun vu au travers de trois regards différents (administrateur, salarié, bénévole)

Ouverture de l'accueil de loisirs des 3-5 ans :

Annie Guinaudeau, référente commission Accueils de loisirs, rappelle qu'à partir du constat d'un réel besoin exprimé par les familles l'association à travailler avec ses partenaires que sont les parents, la ville, la CAF et la Coordination Territoriale Educative, sur un accueil de loisirs des petits dans le quartier. Cet accueil a vu le jour en juillet 2015 avec un succès immédiat générant une liste d'attente. Une politique de partage des places conforme à nos valeurs a été mise en place afin de satisfaire un maximum de familles du quartier.

Concrètement 22 enfants sont accueillis sur les mercredis (10 places pour les réguliers et 12 places pour les occasionnels) et 14 enfants sur les petites vacances.

Les réguliers ne peuvent s'inscrire que sur 9 mercredis par trimestre qui en comportent 11 et les occasionnels ne peuvent prétendre qu'à 5 mercredis par trimestre.

Sur les petites vacances l'inscription est limitée à 5 jours par enfants.

Après 10 mois de fonctionnement, la satisfaction des parents est au rendez-vous et la liste d'attente est quasi nulle. Grâce à cette politique de partage des places, le nombre d'enfants accueillis au total sur chaque période est 3 fois supérieur au nombre de places.

Fany Thomas, directrice des accueils de loisirs, précise ensuite l'organisation au quotidien, la gestion des inscriptions selon les critères de partage, la cohabitation dans les locaux de l'école Maternelle Evariste Galois.

Cosette, bénévole, relate son expérience valorisante et enrichissante. Intéressée par la relation avec les enfants, elle a proposé sa participation aux activités sous la responsabilité des salariés apportant du confort et du lien au quotidien.

Le CLAS (Contrat local d'accompagnement scolaire)

Marie-Josèphe Courtois, référente commission famille, a rappelé la mise en œuvre en janvier 2015 d'une expérimentation d'accompagnement scolaire. Ce projet est né des échanges réguliers entre les écoles et l'association dans le cadre de la coordination territoriale éducative.

Après un bilan effectué en juin 2015, l'utilité de cet accompagnement a été retenue. Le souhait de pérenniser et de développer cette action a conduit l'association à déposer un dossier auprès de la CAF. La spécificité de la démarche réside dans le fait que l'enfant est appréhendé avec sa famille.

Depuis septembre 2015, 23 enfants de CP, CE sont accueillis 3 soirs par semaine. Selon leurs besoins un soutien personnalisé leur est proposé. L'encadrement est porté par 3 salariés, 15 bénévoles et l'intervention d'une sophrologue.

Léa Guillard, directrice du secteur jeunesse et famille précise qu'elle a rencontré l'ensemble des parents des enfants proposés par les enseignants de l'école primaire St Exupéry pour envisager avec chacun leurs besoins.

Avec l'aide de Jean-Paul, bnévole, une formation pour les bénévoles a été organisée en septembre afin de les sensibiliser à la complexité des comportements des enfants et de leur donner des outils et des pistes de réflexion.

Léa reste à l'écoute et a organisé en décembre un après-midi, pour les intervenants salariés et bénévoles une réunion bilan et un point sur l'évolution de chaque enfant.

Jeanine, bénévole et jeune retraitée, a manifesté son enthousiasme. A la fois, en tant que bénévole elle se sent utile, elle apprend auprès des salariés, avec les enfants comme de la rencontre avec les parents.

Bien sûr, Jeanine rappelle qu'être bénévole n'est pas être spécialiste mais c'est partager. Par ailleurs, elle explique combien la formation proposée en septembre avec un enseignant spécialisé lui a donné quelques outils. Elle engage ceux qui le souhaitent à rejoindre l'équipe.

Les grands évènements d'animation locale

Sophie : quelques mots sur les fêtes, moments de renconre, de partage, moment privilégié por faire participer de nouveaux habitants...

Odette :

'Jeannette : en cuisine, une participation toujours plaisante....

3. Rapport financier

Mme Nicole Boissard, trésorière, présente le rapport financier remis à chacun

Elle soulève les points importants:

- En 2015 différents achats ont été effectués (défibrillateur, stands, matériels divers...)
- La trésorerie présente 7 mois de fonds de roulement d'avance.
- Le compte de résultat montre une augmentation des subventions et des charges expliquée par l'ouverture de l'accueil de loisirs des 3-5 ans qui a généré des recrutements de personnels. Cependant le mécanisme de financement de ces nouveaux postes à couvert largement les charges induites.
- La valorisation des heures bénévoles à 109 000 euros est mise en valeur et représente l'équivalent de 7 ETP.

- Le nombre d'adhérents est passé de 504 en 2014 à 570 en 2015.
- Un excédent de 77000 euros se dégage du compte de résultat.
- C'est pourquoi Le conseil d'administration a décidé en février 2016 de proposer d'affecter 150 000 euros sur fonds propres à la construction d'une extension des locaux.

Mr Jean-Claude Rivault, Commissaire aux Comptes, précise que le budget est sain. Le développement des activités s'est fait au travers d'un budget maîtrisé.

Il certifie purement et simplement les comptes de l'association.

Il relève que ce qui n'est pas comptabilisé c'est l'enthousiasme et l'équilibre entre bénévoles et salariés, élément très positif.

Certes la situation financière excédentaire aurait pu devenir gênante, il se réjouit donc du projet d'extension des locaux qui fait l'objet de l'AGE qui suit.

4. Rapport d'orientation 2016, présenté par la présidente

Pour 2016 le conseil d'administration a travaillé sur une liste d'objectifs :

1 / Travailler sans cesse à mettre en œuvre l'idée selon laquelle la Maison est de nature Associative, donc son action est nécessairement participative.

Sur ce point la complémentarité entre bénévoles et salariés est sans cesse affirmée et mise en œuvre. La gestion du temps qui en résulte est assumée : les professionnels prennent le temps de la participation et de l'échange avec les bénévoles afin de mieux construire la vie de quartier. C'est le mode de fonctionnement choisit par et pour les habitants.

2 / Pour ce qui de l'activité, nos actions seront très variées, l'existant sera maintenu mais un point sera particulièrement creusé cette année : la capacité de la Maison à créer du lien intergénérationnel et à accompagner le vieillissement. Nous prenons cette direction parce que les années précédentes ont fait la part belle à l'enfance et à la jeunesse, et que nous voulons être la Maison de tous.

3 / Enfin la Maison se doit d'être à l'écoute des besoins, des envies des habitants.

Après un gros développement ces dernières années, il est temps de reprendre une action de recensement des besoins sur le terrain auprès des habitants.

Chacun d'entre nous, habitant du quartier est acteur de la construction de son environnement en apportant ses besoins, ses envies, son temps.

L'optique retenue est donc de développer le pouvoir d'agir des habitants, ce qui rejoint notre attachement historique à l'éducation populaire.

4 / Sur le plan des moyens matériels, une partie des économies faites sera affectée au projet de construction d'un nouveau bâtiment qui compléterait l'existant actuellement saturé. L'investissement se ferait pour moitié sur fonds propres, une participation de la CAF (déterminée en octobre 2016) et une de la ville (30 000 euros), sans doute un emprunt. La ville, propriétaire du terrain et partenaire incontournable, a donné son accord de principe. Ce projet sera l'objet de l'AG extraordinaire qui suit à partir de 21h.

5. Bilan prévisionnel 2016

Le Budget prévisionnel 2016 est proposé en reconduction pour un montant global de 470 000€.

L'augmentation budgétaire est due essentiellement à l'extrapolation des actions développées en 2015, sur une année pleine (l'accueil de loisirs des 3-5 ans a débuté en juillet 2015 et le développement du CLAS accueille plus d'enfant depuis septembre 2015)

Le travail sur le taux d'effort a avancé mais reste complexe et nous espérons le mettre en œuvre prochainement.

Le montant des adhésions est proposé en reconduction, à savoir 7€ par adhérent, 10€ pour une famille, et 1€ supplémentaire pour les adhérents d'une autre maison de quartier.

Cette proposition soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Le rapport moral 2015, le rapport d'activités 2015 et le rapport financier 2015 sont soumis au vote de l'assemblée générale ordinaire et sont adoptés à l'unanimité.

Le rapport d'orientation 2016 et le budget prévisionnel 2016 sont soumis au vote de l'assemblée générale ordinaire et sont adoptés à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Mme Raimbaud-Raithière qui se dit impressionnée par le nombre de personnes présentes. Elle lie avec humour cette présence importante avec la demande d'agrandissement. Elle constate que le projet est toujours dans une dynamique différente des autres maisons de quartier du fait que nous sommes une petite structure, ce qui facilite le maintien d'une démarche très participative. Pour Mme Raimbaud-Raithière, le choix de la ville de confier les maisons de quartier aux associations est unique et regardé. Ces associations de proximité sont mieux à même de connaître les besoins et spécificités de chaque quartier.

La parole est donnée à Mr-Gérard Barc qui reconnaît également la rareté d'un tel nombre d'adhérents participants à une AG, d'où ses félicitations pour ce qui est fait. La réalité de l'éducation populaire et du mieux vivre ensemble se décline au travers de la consultation et de l'implication des habitants. Cette volonté de participation est acte de fraternité.

La Ligue de l'Enseignement fêtera ses 150 ans à la rentrée. Mr Barc invitera l'Association à participer aux festivités

6. Présentation des Candidats pour le Conseil d'Administration

Philippe Guillard indique que 5 administrateurs nous ont quittés (Bernard Bourdet) ou ont démissionné (Julien Nicolas, Annabella Vellard, Nicolas Tulaza, Xavier Antunes).

Chaque administrateur s'implique en fonction de ses possibilités. Certains ne peuvent poursuivre leur engagement au CA pour des raisons diverses, ce qui n'empêche pas, pour ceux restés dans le quartier de rester bénévoles.

Sont Sortants : Alexandrine Nzossi Elecka , Guy Brunet, Jeannine Pinaud

Sont Postulants : Alexandrine Nzossi Elecka, Jeannine Pinaud, Guy Brunet, Catherine Guérin, Bruno Faye, Jean-Philippe Ruault, Monica

Il est procédé au vote de la liste des 16 membres du Conseil d'Administration
La liste est adoptée par 163 voix.

L'élection du bureau se fera lors de la réunion du premier Conseil d'Administration le Lundi 04/04/2016 à 20h.

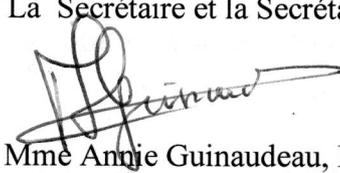
Sophie Jousseau-Jossaud remercie l'assistance et annonce l'ouverture de l'assemblée générale extraordinaire avec à l'ordre du jour : l'évolution statutaire de l'association et le projet d'extension des locaux.

La Présidente,



Mme Jousseau-Jossaud

La Secrétaire et la Secrétaire-Adjointe



Mme Annie Guinaudeau, Marie-Josèphe Courtois